

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
6 – 2023 / N°11

SEANCE du 12 DECEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 13
VOTES : Contre : 0 Pour :13 Abstention : 0
Date de la convocation : 05/12/2023

L'an deux mil vingt-trois et le douze décembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory, MANENT Corinne, LASSAGNE Cécile,

Absents : CARMICHAEL Benoit donne procuration à Hervé ANDEOL
LAMBERT Daniel donne procuration à Christelle ROUZET
VIAL Anne- Claire

Objet : Déplacement d'ouvrages électriques (Haute et Basse Tension) au Quartier Famone.

ENEDIS est amené à modifier les ouvrages électriques Basse Tension au Quartier Famone en posant deux supports béton (n°S66a et 76a), à rabattre une partie des lignes Basse Tension aériennes sur les nouveaux poteaux et à poser deux câbles Basse tension en souterrain sur 60 mètres sur les parcelles cadastrées section ZK n°35 Chemin de Famone et ZK n°8 Impasse des Noisetiers.

Il est nécessaire de signer deux conventions de servitude afin d'autoriser ces travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention de servitude souterraine avec Enedis
- **Autorise** M. le Maire à signer la convention de servitude aérienne avec Enedis

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 13/12/2023

Le Maire,
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 13/12/2023
Et de la réception en Préfecture le 13/12/2023

Le Maire